

**COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES
NEUVIÈME SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
(2008-2009)
LE 14 AVRIL 2009**

01.00 RECUEILLEMENT

À 19 h 30, Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, déclare la présente séance ouverte.

Elle souligne la présence de Madame Diane Denis, directrice de l'école Saint-Viateur–Clotilde-Raymond, de Madame Manon Desrosiers, directrice de l'école Saint-Marc et de Madame Magali Guilbault, représentante de l'Association des professeurs de Lignery.

02.00 PRÉSENCES

À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES TENUE LE 14 AVRIL 2009 À 19 H 30 AU 50, BOULEVARD TASCHEREAU À LA PRAIRIE SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MARIE-LOUISE KERNEÏS ET À LAQUELLE SONT PRÉSENTS :

M^{mes} les commissaires

Lise Beauchamp-Brisson (18)

Claudine Caron-Lavigueur (2)

Solange Couture Dubé (14)

Linda Crevier (15) CONSIDÉRANT

le Plan quinquennal des immobilisations
2010-2015 du MELS;

CONSIDÉRANT le Plan stratégique de la Commission scolaire et l'orientation au regard du développement de la formation générale des adultes et du Service aux entreprises (SAE);

CONSIDÉRANT la politique d'éducation des adultes et des programmes qui en découlent, notamment, le développement des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) et les besoins en francisation, ayant comme effet l'augmentation des demandes en formation générale des adultes;

CONSIDÉRANT l'obligation de prévoir des locaux de sciences et d'informatique avec l'entrée en vigueur du renouveau pédagogique;

CONSIDÉRANT l'utilisation maximale des locaux actuels;

CONSIDÉRANT les besoins supplémentaires en locaux pour la clientèle de la formation générale des adultes des secteurs nord et nord-ouest de la Commission scolaire;

L EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

qu'une demande soit acheminée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour l'obtention des subventions nécessaires afin de procéder au réaménagement et à l'ajout de locaux à la bâtisse Sainte-Catherine à Sainte-Catherine pour le secteur de la formation générale des adultes.

Josyane Desjardins (16)

Suzanne Gaudette (8)

Catherine Martin (9)

Margot Pagé (17)

Suzanne Tremblay (6)

Chantal Zaccour (20)

MM. les commissaires

Éric Allard (10)

Guy-Paul Beauchemin (22)

Jean-Pierre Bélair (23)

Stéphane Bessette (1)

Yvon Derome (21)

André Dugas (11)

Marcel Gélinas (3)
Luc-Pierre Laferrière (19)
Alban Synnott (12)

TOUS COMMISSAIRES FORMANT QUORUM

ET :

MM. les commissaires représentants du comité de parents

Luc Joly, niveau primaire
Marc Viau, niveau secondaire

AINSI QUE :

M^{mes} Susan Tremblay, directrice générale
Michelle Fournier, directrice générale adjointe
M. Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint
M^e Nathalie Marceau, directrice du Service du secrétariat général et de l'information

ET :

M^{mes} Suzanne Gosselin, directrice des Services éducatifs aux jeunes
Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
MM. Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles
Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines
Éric Drouin, directeur du Service des technologies de l'information et des communications
Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières
Patrick Mendes, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport scolaire

ÉTAIENT ABSENTES

M^{mes} Claudette Labre-Do (13), Diane Soucy (4) et Françoise Théoret (5), commissaires

03.00 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Rien à signaler.

C.C.-2716-04-09

04.00 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent l'ordre du jour tel que modifié à savoir :

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

06.01 Lecture et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2009.

06.02 Plan Stratégique 2008-2013

06.02.01 Axes, objectifs, indicateurs, cibles et modes d'évaluation – Adoption

06.02.02 Plan d'action – Janvier 2009 à juin 2011 – Dépôt

06.03 Loi sur les contrats des organismes publics - Délégation de responsabilité - Modification à un contrat et prolongation de la validité du délai de soumission – Adoption

06.03-a Délégation de responsabilité – Modification à un contrat

06.03-b Modification de durée de validité des soumissions

06.04 Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire - Adoption

06.05 Nomination ou engagement : Agent d'administration (Service à la clientèle)

- 06.06 ACELF
 - 06.06.01 Renouvellement de l'adhésion
 - 06.06.02 Nomination des délégués
- 06.07 Calendrier des séances du conseil des commissaires 2009-2010 – Adoption
- 06.08 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2009-2012, liste des établissements 2009-2010 et actes d'établissement 2009-2010 – Adoption (prévoir ajournement au 28 avril 2009)
- 06.09 Formation du Regroupement des Commissions scolaires de la Montérégie – Loi 88 (samedi le 28 mars 2009)
- 06.10 Requête de la Fabrique de la paroisse de Saint-Rémi : Édifice Clothilde-Raymond) (**Ajout**)

- 07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES**
 - 07.01 Demande de révision de décision / Demande d'expulsion - Décision

- 08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE**
 - 08.01 Calendriers scolaires 2009-2010 : Formation professionnelle et formation générale des adultes – Adoption

- 09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES**
 - 09.01 Banque de relève des directions d'établissements - Adoption

- 10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 10.01 Détermination du taux d'intérêt sur les arrrages – Taxes scolaires
 - 10.02 Détermination du taux d'intérêt – Comptes à recevoir
 - 10.03 Projet de paramètres budgétaires 2009-2010 du MELS et réponse à la consultation du MELS

- 11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - 11.01 Plan d'élimination des barrières architecturales 2008-2018 – Adoption

- 12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS**

- 13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

- 14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC**

- 15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES - DÉSIGNATION**
 - 15.01 Rendez-vous gastronomique Anna-Laberge
 - 15.02 Tournoi de golf de la Société GRICS
 - 15.03 Tournoi de golf de la Fondation Anna-Laberge
 - 15.04 Tournoi de golf de la Ville de Châteauguay

- 16.00 COMITÉ DE PARENTS**

- 17.00 DEMANDE D'INFORMATION**
 - 17.01 Coup de coeur (**Ajout**)

- 18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

- 19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS**
 - 19.01 Activités et événements

- 19.02 Lettre – Grands prix de l'entrepreneuriat de Roussillon 2009
- 19.03 Communiqués :
 - 19.03.01 Semaine québécoise des adultes en formation - 28 mars au 3 avril 2009
 - 19.03.02 Semaine de reconnaissance des cadres – 6 au 10 avril 2009
- 19.04 Allocution lors du lancement du Salon de l'avenir à l'école Louis-Cyr
- 19.05 Chapeau les filles (**Ajout**)
- 19.06 Lettre de Madame Margot Pagé, commissaire (**Ajout**)

20.00 LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

05.00 AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX PRÉCÉDENTS

1. **Compensation pour le prix du carburant pour les berlines**
En suivi.
2. **Évolution du réseau des établissements**
En suivi.
3. **Système de reconnaissance vocale – Téléphonie IP**
Contrat accordé à une firme spécialisée.
4. **Formation sur le portail**
En suivi.

06.00 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET SERVICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE L'INFORMATION

C.C.-2717-04-09

06.01 DISPENSATION, LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 MARS 2009

CONSIDÉRANT l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique qui stipule que « Le conseil des commissaires peut, par résolution, dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal pourvu qu'une copie en ait été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance où il est approuvé »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que la secrétaire générale soit dispensée de faire la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2009.

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 mars 2009 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02 PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013

C.C.-2718-04-09

06.02.01-a AXES, OBJECTIFS, INDICATEURS, CIBLES ET MODES D'ÉVALUATION - ADOPTION

Monsieur Osvaldo Paolucci, directeur général adjoint, présente le dossier.

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de pilotage du Plan stratégique et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT les échanges aux séances plénières du 25 novembre 2008 et du 26 mars 2009;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigneur, commissaire, et résolu :

que les membres du conseil des commissaires adoptent le document « **Axes, objectifs, indicateurs, cibles et modes d'évaluation** » du **Plan stratégique 2008-2013** en date du 14 avril 2009, tel que déposé sous la cote 06.02.01.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.02.02 PLAN D'ACTION – JANVIER 2009 À JUIN 2011 - DÉPÔT

La Direction générale dépose le document « Plan stratégique 2008-2013 – Plan d'action : Janvier 2009 à juin 2011 – Dossiers prioritaires », sous la cote 06.02.02.

06.03 LOI SUR LES CONTRATS DES ORGANISMES PUBLICS : DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉ, MODIFICATION À UN CONTRAT ET PROLONGATION DE LA VALIDITÉ DU DÉLAI DE SOUMISSION – ADOPTION

C.C.-2719-04-09

06.03-a DÉLÉGATION DE RESPONSABILITÉ – MODIFICATION À UN CONTRAT

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et ses trois règlements entrés en vigueur le 1^{er} octobre 2008;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 17 de la Loi sur les contrats des organismes publics, applicable dans le cas d'un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public, une modification de contrat qui occasionne une dépense supplémentaire doit être autorisée par le dirigeant de l'organisme public;

CONSIDÉRANT que, selon ce même article, le dirigeant de l'organisme public peut, par écrit et dans la mesure qu'il indique, déléguer le pouvoir d'autoriser une telle modification sans excéder 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 8 de cette même loi, le dirigeant de l'organisme public, dans le cas d'une commission scolaire, est le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que, lorsqu'une modification de cette nature est nécessaire, une autorisation doit être donnée

rapidement et qu'il n'est souvent pas possible de réunir le conseil des commissaires dans un temps utile;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de déléguer ce pouvoir afin d'assurer la réalisation des travaux dans les échéanciers prévus;

CONSIDÉRANT qu'un règlement sera adopté ultérieurement, relativement à la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le conseil des commissaires, dans le cas d'un contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public, délègue à la directrice générale le pouvoir d'autoriser les modifications à un contrat sans excéder 10 % du montant initial du contrat.

Que la directrice générale rende compte au conseil des commissaires des modifications qu'elle aura autorisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2720-04-09

06.03-b

MODIFICATION DE DURÉE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) entrée en vigueur le 1^{er} octobre 2008;

CONSIDÉRANT que le nouveau règlement sur les contrats de travaux de construction des organismes publics, adopté en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics, est entré en vigueur le 1^{er} octobre 2008;

CONSIDÉRANT que l'article 39 de ce règlement mentionne que l'autorisation du dirigeant de l'organisme public est requise avant la publication de l'avis d'appel d'offres lorsque la période de validité des soumissions est supérieure à quarante-cinq (45) jours;

CONSIDÉRANT que, selon l'article 8 de la Loi sur les contrats des organismes publics, le dirigeant de l'organisme public, dans le cas d'une commission scolaire, est le conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que les séances du comité exécutif se tiennent habituellement une fois par mois;

CONSIDÉRANT qu'un délai de quarante-cinq (45) jours réduit la marge de manœuvre

afin de bien analyser et de préparer l'octroi des contrats pour acceptation par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT que la période de validation des soumissions aux documents d'appel d'offres de la Commission scolaire était de soixante (60) jours avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi;

CONSIDÉRANT qu'un règlement sera adopté ultérieurement, relativement à la Loi sur les contrats des organismes publics;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

que le conseil des commissaires autorise, pour tous les appels d'offres provenant du Service des ressources matérielles, que la période de validité des soumissions soit de **soixante (60) jours** au lieu de quarante-cinq (45) jours.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2721-04-09

06.04 POLITIQUE RELATIVE À L'INITIATION DES ÉLÈVES À LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE – ADOPTION

Madame Linda Crevier, commissaire et présidente du comité ad hoc relatif à l'élaboration de la Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les travaux du comité ad hoc du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT la consultation faite auprès du comité de parents et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la modification suggérée par le comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Guy-Paul Beauchemin, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires adoptent la **Politique relative à l'initiation des élèves à la démocratie scolaire**, telle que déposée sous la cote 06.04, incluant la suggestion du comité de parents, à savoir que la direction d'établissement informe le conseil d'établissement advenant des interventions d'élèves au conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2722-04-09

06.05 ENGAGEMENT : AGENTE D'ADMINISTRATION (SERVICE À LA CLIENTÈLE)

Monsieur Michel Brochu, directeur du Service des ressources humaines, présente de dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'engager **Madame Micheline Thibodeau** à titre d'agente d'administration aux Services éducatifs aux jeunes au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, selon les conditions

prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des cadres des commissions scolaires. Cet engagement est assujéti à une période de probation d'une année. La date de son entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2723-04-09

06.06 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF)

06.06.01 ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2009-2010

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire,

que la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries adhère à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2009-2010 et consente à cette fin une somme de cent soixante-neuf dollars et trente et un cents (169,31 \$) toutes taxes incluses pour deux délégués.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2724-04-09

06.06.02-a ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) - NOMINATION DES DÉLÉGUÉES POUR L'ANNÉE 2009-2010

CONSIDÉRANT les règlements sur la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs, lesquels prévoient qu'il appartient au conseil des commissaires de désigner des représentants officiels (2.51);

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

que **Mesdames Claudine Caron-Lavigueur et Lise Beauchamp-Brisson**, commissaires, soient désignées déléguées de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2725-04-09

06-06-02-b ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (ACELF) – NOMINATION D'UNE DÉLÉGUÉE SUBSTITUT POUR L'ANNÉE 2009-2010

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Margot Pagé, commissaire,

que **Madame Linda Crevier**, commissaire, soit désignée déléguée substitut de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries à l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) pour l'année 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2726-04-09

06.07 CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2009-2010 – ADOPTION

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT le règlement CSDGS-01-2005 fixant la tenue des séances ordinaires du conseil des commissaires ;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire,

que le calendrier des séances ordinaires du conseil des commissaires 2009-2010 soit adopté tel que présenté, soit :

25 août 2009	19 janvier 2010
15 septembre 2009	9 février 2010
20 octobre 2009	16 mars 2010
10 novembre 2009	13 avril 2010
8 décembre 2009	11 mai 2010
	8 juin 2010

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

06.08 PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES 2009-2012, LISTE DES ÉTABLISSEMENTS 2009-2010 ET ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2009-2010 – ADOPTION

Ce sujet sera traité lors d'un ajournement prévu le 28 avril 2009 à 20 h 15.

06.09 FORMATION DU REGROUPEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES DE LA MONTÉRÉGIE – LOI 88 (SAMEDI LE 28 MARS 2009)

Madame Marie-Louise Kerneïs, présidente, demande aux membres du conseil des commissaires leurs commentaires sur la formation reçue le 28 mars dernier. Les participants soulignent leur satisfaction.

C.C.-2727-04-09

06.10 REQUÊTE DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-RÉMI : ÉDIFICE CLOTHILDE-RAYMOND

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT qu'une requête introductive d'instance en jugement déclaratoire a été demandée;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

qu'une firme d'avocats soit mandatée pour procéder à la comparution et faire les représentations en défense pour la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

07.00 SERVICES ÉDUCATIFS AUX JEUNES

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, procède à la distribution des documents.

C.C.-2728-04-09

HUIS CLOS

À 20 h 24,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires siègent à huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2729-04-09

LEVÉE DU HUIS CLOS

À 21 h 00,

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que le huis clos soit levé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2730-04-09

07.01-a DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5384987)

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT le contrat d'engagement signé par l'élève et la Politique sur les psychotropes en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Marcel Gélinas, commissaire,

d'expulser l'élève portant la fiche # 5384987 de toutes les écoles de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2008-2009 et que sa réintégration soit conditionnelle à ce que cet élève et ses parents s'engagent à signer une entente formelle avant le début de l'année scolaire 2009-2010 faisant état, entre autres, des suivis aux recommandations et aux exigences déjà formulées.

Monsieur Luc-Pierre Laferrière, commissaire, demande le vote et se lit comme suit :

ONT VOTÉ POUR : 19 commissaires

A VOTÉ CONTRE : 1 commissaire

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

C.C.-2731-04-09

07.01-b DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5394192)

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Tremblay, commissaire,

d'expulser l'élève portant la fiche # 5394192 de l'école Marguerite-Bourgeois pour l'année scolaire 2008-2009 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire avec la signature d'un contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2732-04-09

07.01-c DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5602396)

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT le non-respect du contrat signé en date du 23 février 2009 par la jeune et son père;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Bessette, commissaire,

d'expulser l'élève portant la fiche # 5602396 de l'école Marguerite-Bourgeois pour l'année scolaire 2008-2009 et d'accompagner le jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire avec la signature d'un contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2733-04-09

07.01-d DEMANDE D'EXPULSION D'UN ÉLÈVE (ÉLÈVE PORTANT LA FICHE # 5424965)

CONSIDÉRANT la prise de connaissance du dossier;

CONSIDÉRANT les informations reçues;

CONSIDÉRANT les règles de vie de l'école et la Politique sur les psychotropes en vigueur à la commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Solange Couture Dubé, commissaire,

d'expulser l'élève portant la fiche # 5424965 de l'école Louis-Cyr pour l'année scolaire 2008-2009 et d'accompagner la jeune et ses parents dans une démarche d'inscription vers une autre école de la Commission scolaire avec la signature d'un contrat d'engagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^e Nathalie Marceau, secrétaire générale, recueille les documents utilisés, pour fins de déchetage.

08.00 SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE – SERVICES INTERNATIONAUX ET FORMATION À DISTANCE

C.C.-2734-04-09

08.01-a CALENDRIERS SCOLAIRES 2009-2010 DE LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – ADOPTION

Madame Susan Tremblay, directrice générale, présente le dossier.

CONSIDÉRANT les obligations contractuelles;

CONSIDÉRANT les consultations faites;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigne, commissaire,

d'adopter les **calendriers scolaires 2009-2010 du Centre d'éducation des adultes de l'Accore et du Centre de l'éducation des adultes du Goéland.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2735-04-09

08.01-b CALENDRIERS SCOLAIRES 2009-2010 DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - ADOPTION

CONSIDÉRANT les obligations contractuelles;

CONSIDÉRANT les consultations faites;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'adopter les **calendriers scolaires 2009-2010 du Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud et de l'École de formation professionnelle de Châteauguay.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

09.00 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

C.C.-2736-04-09

09.01 BANQUE DE RELÈVE DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENTS – ADOPTION

Monsieur Michel Brochu, directeur du service des ressources humaines, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'application du processus de recrutement et de sélection pour combler les besoins futurs de postes à la direction au sein de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Linda Crevier, commissaire,

d'adopter la **liste d'éligibilité** à la fonction de direction d'établissement ci-jointe en vue d'éventuels postes à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries et d'autoriser la Direction générale de se référer à celle-ci pour combler les futurs postes vacants à la direction d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.00 SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

C.C.-2737-04-09

10.01 DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES – TAXES SCOLAIRES / ARTICLE 316

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 316 de la Loi sur l'instruction publique qui dit que « La taxe scolaire porte intérêt au taux que fixe la Commission scolaire »;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes demeure inchangé;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les arrérages de taxes demeure inchangé;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que le **taux d'intérêt nominal annuel sur les arrérages de taxes** soit maintenu à **14%** pour l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2738-04-09

10.02 DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES COMPTES À RECEVOIR

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

CONSIDÉRANT l'article 8.2 de la règle sur les modalités de recouvrement adoptée par le conseil des commissaires le 11 avril 2006 (Résolution CC-2054-04-06);

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel sur les comptes recevables demeure inchangé;

CONSIDÉRANT que le taux d'intérêt annuel est le taux moyen des autres commissions scolaires de la Montérégie;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Pierre Bélair, commissaire,

que le **taux d'intérêt nominal annuel sur les comptes dus** à la Commission scolaire soit fixé à **14 %** pour l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2739-04-09

10.03 PROJET DE PARAMÈTRES BUDGÉTAIRES 2009-2010 DU MELS ET RÉPONSE À LA CONSULTATION DU MELS

Monsieur Pierre Marchand, directeur du Service des ressources financières, présente le dossier.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gaudette, commissaire,

d'accepter le document « **Processus budgétaire 2009-2010 – Position de la Commission scolaire suite aux paramètres de consultation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport**, tel que déposé sous la cote 10.03-b.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11.00 SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

C.C.-2740-04-09

11.01 PLAN D'ÉLIMINATION DES BARRIÈRES ARCHITECTURALES 2008-2018 (PEBA) – ADOPTION

Monsieur Richard Bédard, directeur du Service des ressources matérielles, présente le dossier.

CONSIDÉRANT que le Plan d'élimination des barrières architecturales 2008-2018 (PÉBA) s'inscrit dans les orientations de la mesure 30850 visant « l'amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées »;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur André Dugas, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires acceptent le **Plan d'élimination des barrières architecturales 2008-2018 (PÉBA)**.

Que le Plan soit déposé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour informations.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.00 SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DES COMMUNICATIONS

13.00 SERVICE DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

14.00 FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC

15.00 ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

C.C.-2741-04-09

15.01 RENDEZ-VOUS GASTRONOMIQUE ANNA-LABERGE – Désignation des participants

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josyane Desjardins, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Mesdames Solange Couture Dubé, Suzanne Gaudette, Chantal Zaccour et Monsieur Alban Synnott**, commissaires, à participer au Rendez-vous gastronomique de la Fondation Anna-Laberge le lundi 4 mai 2009, au Complexe Roméo-V. Patenaude à Candiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2742-04-09

15.02 TOURNOI DE GOLF DE LA SOCIÉTÉ GRICS – Désignation des participants

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Éric Allard, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Marie-Louise Kerneis et Monsieur Jean-Pierre Bélair**, commissaires, à participer au tournoi de golf de la société GRICS, le vendredi 14 août 2009, au Club de golf de Lachute.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2743-04-09

15.03 TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION ANNA-LABERGE – Désignation des participants

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alban Synnott, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent **Madame Marie-Louise Kerneïs et Monsieur André Dugas**, commissaires, à participer au tournoi de golf de la Fondation Anna-Laberge, le jeudi 11 juin 2009, au Club de golf Belle Vue à Ville de Léry.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C.C.-2744-04-09

15.04 TOURNOI DE GOLF DE LA VILLE DE CHÂTEAUGUAY – Désignation des participants

CONSIDÉRANT le pouvoir du conseil des commissaires de déterminer des représentants officiels (article 2.51 des règlements sur la délégation);

CONSIDÉRANT l'article 5.1 des règles pour la participation annuelle des membres du conseil des commissaires à diverses activités de représentation et de formation en vigueur à la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yvon Derome, commissaire,

que les membres du conseil des commissaires désignent les commissaires suivants à participer au tournoi de golf de la Ville de Châteauguay, le jeudi 18 juin 2009, au Club de golf de Belle Vue à Ville de Léry.

Golf et souper	Souper seulement
Marie-Louise Kerneïs	Suzanne Gaudette
Éric Allard	Suzanne Tremblay

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

16.00 COMITÉ DE PARENTS

17.00 DEMANDE D'INFORMATION

17.01 COUP DE COEUR

Madame Chantal Zaccour, commissaire

- ❖ École de la Petite Gare : classe « Petits journalistes » (Madame Sylvie Dumont, enseignante).
- ❖ École Émilie-Gamelin : la direction et les enseignants ont participé à l'émission « l'Union fait la force ».

18.00 COMMUNICATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

PRÉSIDENTE

- ❖ Activité de formation prévue : le samedi 18 avril 2009.
- ❖ Soirée Reconnaissance du Regroupement des Commissions scolaires de la Montérégie : 7 mai 2009 et préparation pour l'assemblée générale de la Fédération des Commissions scolaires du Québec.

Madame Lise Beauchamp-Brisson, commissaire, souligne le décès de Madame Lucie Tessier, 1^{re} femme commissaire au Québec et ancienne présidente de la Commission scolaire de La Prairie.

DIRECTRICE GÉNÉRALE

- ❖ Gala « Grands Prix de l'entrepreneuriat de Roussillon 2009 » : 18 novembre 2009 (19.02).
- ❖ « Chapeau les filles » : Madame Susan Tremblay félicite Madame Micheline Pelletier, directrice du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, et son équipe pour le travail accompli (19.05).

19.00 DÉPÔT DE DOCUMENTS

19.01 ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS

19.02 LETTRE – GRANDS PRIX DE L'ENTREPRENEURIAT DE ROUSILLON 2009

19.03 COMMUNIQUÉS :

19.03.01 SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION – 28 MARS AU 3 AVRIL 2009

19.03.02 SEMAINE DE RECONNAISSANCE DES CADRES – 6 AU 10 AVRIL 2009

19.04 ALLOCUTION LORS DU LANCEMENT DU SALON DE L'AVENIR À L'ÉCOLE LOUIS-CYR

19.05 CHAPEAU LES FILLES

19.06 LETTRE DE MADAME MARGOT PAGÉ, COMMISSAIRE

C.C.-2745-04-09

20.00 AJOURNEMENT

À 22 h 30,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Claudine Caron-Lavigueur, commissaire, que la présente séance ordinaire soit ajournée au 28 avril 2009 à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Présidence de la séance

Secrétaire générale